

Services de garde d'enfants—Loi

Le projet de loi que nous étudions aujourd'hui permet une certaine souplesse. Notre programme présente une grande flexibilité qui permet aux parents de choisir entre rester à la maison et bénéficier d'un crédit d'impôt pour enfants ou bien envoyer leurs enfants à un service de garderie commercial ou sans but lucratif à l'égard duquel ils auront droit, jusqu'à concurrence de 4 000 \$ par enfant de moins de six ans, à la déduction fiscale dont j'ai parlé sur présentation de reçus. Il nous faut mettre sur pied ce programme de garde d'enfants. Ce n'est qu'un début, je le répète.

Je sais que les gens éprouvent des difficultés. Je reconnais qu'il existe bien des façons d'améliorer la situation. C'est un début. On créera 200 000 nouvelles places de garderie en sept ans. Je m'en réjouis. Je me réjouis du fait que les provinces établiront leurs propres normes. Je me réjouis du fait que nous collaborerons avec chaque province pour veiller à ce que l'argent soit bien dépensé.

Je suis heureuse de voir que la nouvelle loi permettra de contribuer la moitié des coûts de fonctionnement des services de garderie avec ou sans but lucratif payés par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle permettra de payer en outre environ 75 p. 100 des coûts d'immobilisation des services de garderie sans but lucratif. C'est là un pas dans la bonne voie. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Je suis heureuse de prendre la parole, mais je dois répéter que c'est l'intérêt des enfants qui prime. J'aimerais que l'intérêt des enfants l'emporte à la maison.

Je félicite le ministre du bon travail qu'il a accompli, de même que le groupe de travail, et je suis impatiente de voir mettre en oeuvre cette nouvelle Loi sur les services de garde d'enfants au Canada. Le Canada aura peut-être le meilleur système de garde d'enfants dans le monde sinon de l'Amérique du Nord.

M. le vice-président: Questions ou observations? Je donne la parole au député de Calgary-Est.

M. Kindy: Je voudrais faire une observation, monsieur le Président. J'ai écouté avec beaucoup d'attention ce que la députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow) avait à dire. Je me demande ce qu'elle pense du crédit d'impôt pour enfants. Il n'est que de 100 \$ la première année et 200 \$ l'année suivante. Pour la mère qui doit rester à la maison, je me demande si la députée voudrait qu'on augmente ce crédit d'impôt afin que davantage de mères puissent rester chez elles et qu'ainsi on leur rende vraiment justice quant à leur décision de s'occuper de leurs enfants. Personnellement, je ne crois pas que les garderies soit la solution pour élever un enfant. La députée est infirmière et elle a probablement vu des enfants abandonnés, qui ont été à l'hôpital et qui n'ont pas reçu d'attentions ni d'amour. Cela crée des problèmes plus tard dans la vie.

J'ai été surpris d'entendre le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) déclarer qu'il voulait deux millions de places de garderie au Canada. En tant que médecin, je sais que les gens qui mettent leurs enfants dans des garderies viennent à notre bureau et très souvent les enfants tombent malades parce qu'ils sont en contact avec d'autres enfants. Ils attrapent des infections. Cela crée un problème pour certains parents parce que certains enfants ne peuvent pas rester dans des garderies à cause de cela. Ils attrapent trop facilement des maladies. La meilleure solution à ce problème est que la mère ou le père, la

grand-mère ou le grand-père garde l'enfant à la maison. Nous devrions, je pense, étudier cette solution. Pour cette raison, nous devrions accorder des crédits d'impôt pour enfant plus importants de sorte que les gens qui restent à la maison puissent non seulement bénéficier de ces crédits mais aussi être avec leurs enfants.

Mme Sparrow: Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue, le député de Calgary-Est (M. Kindy), pour sa question. Je dois reconnaître le bien-fondé de certaines de ses déclarations. Lorsqu'on compare le crédit d'impôt pour enfant à la déduction fiscale, on constate, je pense, une injustice. J'aimerais qu'on encourage davantage un des parents, que ce soit le père ou la mère, à rester à la maison avec les enfants.

Le crédit d'impôt pour enfant est de 559 \$ pour l'année d'imposition 1988. Le projet de loi dont nous sommes saisis augmentera cette année ce crédit d'impôt de 100 \$ par enfant âgé de moins de 18 ans et de 100 \$ de plus l'année prochaine, ce qui représentera une augmentation de 200 \$ et amènera le crédit d'impôt à un total de 759 \$. Chacun devra calculer ce que cela représente pour sa tranche d'imposition. Je dois moi-même vérifier, mais pour un revenu de 46 000 \$ à 48 000 \$, ou mieux, à compter de 50 000 \$, le crédit d'impôt pour enfant se réduirait à rien. Il est injuste de comparer cela au montant de 4 000 \$ par enfant, avec reçus.

• (1730)

Pour répondre à mon collègue, ce n'est qu'un début. Le ministre a reconnu lui-même qu'il pourrait y avoir des inégalités dans certains secteurs. J'attends de voir l'examen qui suivra la mise en oeuvre du programme, afin de savoir s'il serait possible, en accroissant le crédit d'impôt pour enfant, de retenir davantage de pères et de mères à la maison pour qu'ils s'occupent de leurs enfants.

Bien des parents ont besoin de services de garde. Beaucoup de chefs de famille monoparentale doivent travailler, et de nos jours, les autres familles ont souvent besoin du salaire du père et de la mère. L'éducation des enfants et le logement coûtent très cher. Selon les régions, l'inflation se situe entre 3,9 et 4,1 p. 100, ce qui est très élevé. Ce sont les parents qui subviennent aux besoins de leurs enfants. Je suis toute disposée à venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Mon collègue, le député de Calgary-Est, a utilisé la comparaison que le Nouveau parti démocratique fait avec la politique de défense nationale, pour dire qu'il faudrait consacrer à la garde d'enfants les 8 milliards de dollars prévus pour les sous-marins. Il est très intéressant de mettre en rapport huit ou dix sous-marins et le programme de garderies. A ce que je sache, toutefois, le Nouveau parti démocratique préconise, en matière de défense, d'abandonner le projet de huit ou dix sous-marins à propulsion nucléaire pour remplacer ces derniers par 12 sous-marins conventionnels. A cela, ce parti ajouterait une flotte de six frégates.

Les néo-démocrates ont également déclaré qu'ils supprimeraient les programmes de défense à frais partagés afin de concevoir et de fabriquer le matériel de défense au Canada même. Leur programme de défense coûterait probablement de 3 à 6 milliards de plus que le nôtre. Nous parlons de 8 milliards sur 25 ans. Cela représente 300 000 \$ par année. Ce n'est pas de